

Sommaire

Le mot du directeur1

Pour une anthropologie de la maladie mentale.....2

La perception de la population haïtienne sur le Covid-19 et le vaccin anti Covid-19.....5

Le droit des femmes à l'Université8

Préface aux *Variations sur la créolisation* de Edelyn Dorismond (Gouttes-Lettres, Port-au-Prince, 2021), l'édition haïtienne de *L'ère du métissage* (Anibwé, Paris, 2013)09

Impact du séisme du 14 août 2021 sur le patrimoine des Départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes d'Haïti14

LE MOT DU DIRECTEUR

Il me fait un immense plaisir de vous présenter en ce début d'année le troisième numéro du bulletin du laboratoire LADIREP. J'en profite pour adresser à nos fidèles lectrices et lecteurs, à nos partenaires, aux responsables de l'UEH et à tous/toutes nos collègues nos vœux les meilleurs pour 2022, en particulier ceux de sécurité et de sérénité pour vaquer à nos occupations d'enseignants et de chercheurs et contribuer ainsi à la transformation tant souhaitée de notre chère Haïti.

Ce numéro du bulletin arrive à un moment particulier où le laboratoire a fait le bilan des deux dernières années universitaires (2019/2020 et 2020/2021) très fortement marquées par la pandémie du Covid-19 et envisage les perspectives pour les années à venir. Le laboratoire est présentement engagé en ce début d'année dans un processus de révision de son dossier scientifique et de recomposition de ses différentes équipes et axes de recherche. Ce processus lancé lors de notre Assemblée générale annuelle, le 9 janvier 2022, sera bouclé en principe vers mi-février avec la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire. Un élément de perspective se dessine déjà avec la tenue le 8 janvier 2022, la veille de l'AG, d'un kick off (lancement) du projet de recherche « Crises des démocraties libérales, de la grammaire des régimes politiques et l'impasse de la démocratisation en Haïti ».

Signalons au passage un fait saillant du dernier trimestre de 2021 : l'intégration au corps professoral de l'UEH à titre de professeur/professeure à plein temps des deux ex-post-doctorants du laboratoire LADIREP : Misor Dexai et Jean Jacques Cadet. Cette intégration témoigne déjà d'une certaine manière du succès de notre programme postdoctoral dont l'objet principal, comme partout ailleurs, est de faciliter l'intégration des jeunes chercheurs.

Nous achevons ce mot en indiquant sans entrer dans les détails les contenus des articles de fond de ce numéro : « Pour une anthropologie de la maladie mentale » rend compte de l'avancement de la thèse de doctorat de Jonel Gustave (cotutelle U-Paris8 et UEH). Cette thèse qui s'appuie sur des acquis majeurs des études haïtiennes sera une excellente contribution à leur réorientation. « La perception de la population haïtienne sur le Covid-19 et le vaccin anti-Covid-19 » est le rapport d'une étude menée par une équipe du laboratoire pour le compte du MSPP. « Le droit des femmes à l'Université » est le compte-rendu d'une communication de la doctorante Marie-Claire Reid (cotutelle CELAT-ULVAL/LADIREP-UEH) aux Assises de la Francophonie Scientifique organisées par l'AUF du 22 au 24 septembre 2021 à Bucarest (Roumanie). « Impact du séisme du 14 août 2021 sur le patrimoine des Départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes d'Haïti » est le rapport d'une mission menée par l'Axe 3 du laboratoire dans la péninsule du Sud à la suite du séisme du 14 août 2021. Nous tenons à reprendre dans ce numéro la préface de Jean Waddimir Gustinvil à la réédition d'un ouvrage de Edelyn Dorismond, publié il y a environ dix ans de cela. *L'ère du métissage* (Paris, Anibwé, 2013) qui devient maintenant *Variations sur la créolisation* (Port-au-Prince, Gouttes-Lettres, 2021).

Bonne lecture et à bientôt !

Jhon Picard Byron, membre permanent et directeur du laboratoire LADIREP

Pour une anthropologie de la maladie mentale

Par Jonel Gustave

Cet article est issu d'une recherche doctorale en cours d'achèvement sur les discours sur la maladie mentale en Haïti. Cette recherche doctorale prend le relais d'un travail de mémoire réalisé depuis déjà plusieurs années sur la psychanalyse de Lacan, en particulier sa théorie du sujet qu'il définit comme l'effet d'une structure symbolique, à savoir celui dont le discours rapporte la parole de l'histoire. Dans ce sens, l'histoire ne se réfère pas nécessairement aux expériences individuellement vécues. Elle révèle néanmoins la structure de langage d'où les expériences individuelles ainsi que les discours tireraient leur sens. Le passage du « sujet symbolique¹ » à ce que nous appelons le discours normatif, nous permet d'interroger les discours sur la maladie mentale à partir d'une lecture épistémologique, instruite de la pensée de Michel Foucault. L'apport de ce dernier permet de repérer le mécanisme qui supporte ces discours et les rapports de dépendance qui les lient à la question de l'esclavage dans l'histoire coloniale haïtienne. De ce point de vue, les discours sur la maladie mentale n'ont pas seulement un sens ou une vérité, mais une histoire, et peuvent coexister avec d'autres types de discours. C'est pourquoi nous insistons sur leur dépendance historique à la question de l'esclavage. Dans la mesure où l'histoire, suivant le sens que lui attribue Foucault, « peut donner lieu

à des types définis de discours, qui ont eux-mêmes leur type propre d'historicité, et qui sont en relation avec un ensemble d'historicités diverses² » (Foucault, 1969, p. 225).

Nous sommes amenés à poser la question de savoir suivant quel processus historique les sciences sociales haïtiennes en sont-elles venues à constituer le vodou en un champ d'investigation clinique, en faisant du « possédé » un objet de connaissance sur la maladie mentale. Dans le cadre de l'approche qui prend en compte l'histoire coloniale en tant qu'espace de problématisation, creuser le sens de ce discours c'est aussi considérer le processus historique qui aurait conduit à la construction du « corps psychiatisé » dans le discours normatif des sciences sociales en Haïti. C'est ainsi que nous sommes conduits à scruter le mécanisme de construction de ce corps dans la ligne de la fabrication du « corps-esclave ». Par-là, il s'agit de révéler l'enracinement de la pathologisation du vodou dans le système colonial, qui a institué l'esclave comme « non-être », sinon en tant que « corps désontologisé » sur lequel s'observeraient la déficience morale et les imperfections physiques. Dans le but de repérer le lieu d'énonciation et de formation de ce discours, l'intérêt de revenir à la construction du « corps-esclave » tient sa pertinence du fait que cette construction vient marquer les premiers moments de la formation du discours normatif, qui a produit

tour à tour l'esclave³ et l'adepte du vodou comme deux entités qui circulent dans le voisinage de l'animal. C'est donc pourquoi ils ne sont décrits par le discours de la norme qu'en référence au sauvage et au primitif. Animalisés autant qu'ils sont décivilisés, ils occupent la sphère corporelle de l'instinct en sorte que leur corps puisse révéler les limites entre des régions ontologiques, voire axiologiques et des régions qui demeurent « altérisées ». Aussi, l'objectif que nous poursuivons consiste-t-il à aborder le discours, sinon l'anthropologie de la maladie mentale sous l'angle de l'histoire coloniale.

Dès lors que nous décelons les racines coloniales du discours sur lequel se greffe cette anthropologie, nous orientons notre réflexion dans deux directions complémentaires. D'un côté, il s'agit d'une analyse qui part d'un procès d'historicisation, dont le but consiste à révéler l'enracinement historique de ce discours depuis la construction de l'esclave en tant que corps à la fois « désontologisé » et chosifié. De l'autre côté, il s'agit d'explorer l'approche qui prend en charge la notion foucauldienne d'« actualité » pour marquer la pertinence de la figure de l'esclave dans le discours religieux du XIX^e siècle haïtien, sous les diverses formes d'altérité sorcière, anthropophage et

¹ C'est celui dont le discours est pris dans une série de signes et de significations qui conditionnent sa parole.

² Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, éd. Gallimard, Paris, 1969, p.225

³ L'esclave est ici considéré comme l'ancêtre de l'adepte du vodou.



cannibale. Nous évoquons ici le concept d'actualité dans le sens que précise Judith Revel, notamment au motif de nous référer à l'expérience de l'esclavage pour en faire l'événement qui génère « toute une série de discours, de pratiques, de comportements et d'institutions [...] » (Revel, 2002, p.5). En ce sens, le mode d'analyse centré sur le concept d'« actualité » entend marquer le prolongement de l'expérience esclavagiste dans les pratiques de discours sur le vodou et la maladie mentale. Nous choisissons comme repère conceptuel les notions d'historicité et d'actualité pour indiquer comment cette expérience ainsi que les pratiques et les discours qu'elle engendre, fondent l'espace du discours de la religion concernant le vodou et la maladie mentale. Le fait de recourir à l'expérience esclavagiste s'applique à renouveler le problème historique de la désontologisation de l'esclave. Il s'agit précisément d'en soulever la question religieuse de l'immoralité du vodou comme un nouveau domaine de validité du discours normatif qui produit la maladie mentale.

Il est important de souligner au passage que dans le contexte colonial, la notion de « désontologisation » indique le procès d'animalisation de l'esclave,

lequel procès fait de lui une stricte réalité corporelle. Au vu de la « désontologisation », l'esclave représente le corps produit non seulement par l'imaginaire religieux et colonial, mais il représente aussi le corps entravé dans la séparation cartésienne et chrétienne du corps et de l'âme. Le procès de désontologisation désigne alors la production coloniale, philosophique et même théologique de l'esclave perçu en tant que corps dont l'âme et l'esprit seraient retranchés. De ce point de vue, il est le produit du discours normatif. Par discours normatif, nous entendons deux choses : d'une part, nous voulons désigner le discours qui produit l'esclave et sa descendance comme primitif, sauvage ou « non-être » suivant ses propres normes de civilité et de moralité. C'est aussi le discours qui cherche à restituer à l'« autre » son authenticité, sinon sa part ancestrale oblitérée, mais qui en fait en même temps un objet d'observation clinique. Le discours normatif inclut, outre le dispositif colonial et la religion, ce que Dorismond (2016) appelle dans ses publications, en particulier son article sur « Ethnologie de la politique et politique de l'ethnologie (en Haïti) : ébauche d'un croisement monstrueux⁴ », les sciences sociales haïtiennes. Dans le contexte où nous l'utilisons, le terme de sciences sociales haïtiennes désigne la

mouvance intellectuelle qui a pris naissance en Haïti après l'indépendance, et qui s'est poursuivie jusqu'à la deuxième moitié du XX^e siècle. Cette mouvance a vu éclore des recherches et des publications dans divers domaines du savoir, dont entre autres, l'histoire, l'anthropologie, l'ethnologie, l'ethnopsychiatrie, la littérature et la géographie.

En réalité, ce qui spécifie ce champ de validité du discours sur les pathologies mentales, c'est qu'il introduit un nouvel objet discursif, qui déplace la position du problème de la désontologisation de l'esclave vers l'adepte du vodou. Ce déplacement a pour vertu de montrer le vodou sous le signe de la dégénérescence et de la dégradation morale de la race haïtienne. La fonction répétitive de la figure de l'esclave désontologisé au sein des discours sur le vodou et la maladie mentale, requiert alors une valeur d'épistémologie bien au de-là même de toutes considérations de nature historique. De ce fait, le geste qui consiste à adopter le double procès d'historicisation et d'actualisation permet de repérer derrière ces discours, l'écho de la parole historique qui les transite. Aussi la mise en dialogue des procès d'historicisation et d'actualisation, leur confère-t-elle le statut d'un acte

⁴ DORISMOND Edelyn, « Ethnologie de la politique et politique de l'ethnologie (en Haïti) : ébauche d'un croisement monstrueux », 2016, disponible à

[http://dorismonedelyn-philosophie.blogspot.com/2016/09/ethnologie-de-la-politique-politique-de-l-ethnologie-en-haiti-ebauches-d-un-croisement-](http://dorismonedelyn-philosophie.blogspot.com/2016/09/ethnologie-de-la-politique-politique-de-l-ethnologie-en-haiti-ebauches-d-un-croisement-monstrueux.html)

monstrueux.html, consulté le 23 mars 2021

de langage. La notion de langage est ici comprise dans le sens lacanien du mot, qui consisterait à dire qu'il ne revient pas de saisir l'énoncé d'un discours à partir du sujet de l'énoncé, mais à partir du sujet de l'énonciation. Comme acte de langage, les discours qui produisent le vodou et la maladie mentale sont l'effet ou l'aboutissement d'un processus historique.

Aborder le mécanisme de construction du « corps psychiatisé » par le recours au procès historique de « désontologisation » de l'esclave, permet précisément de dessiner les premières formes d'une certaine anthropologie de la maladie mentale à partir de deux domaines discursifs. D'une part, le discours colonial qui définit l'esclave comme l'individu non social, porteur de déficience ontologique, en tachant de repérer sur son corps tous les signes de désocialisation, de décivilisation et de dépersonnalisation, au moyen du dispositif juridique mis en place par le Code noir de 1685. D'autre part, il est question du discours porté par les missionnaires catholiques durant la seconde moitié du XIX^e siècle haïtien qui, dans le prolongement du système colonial, cherche à repérer chez les descendants d'esclave l'héritage ancestral de sorcellerie, de cannibalisme, d'idolâtrie et d'anthropophagie. Notons que ces

derniers attributs mettent en scène les mêmes catégorisations normatives parmi lesquelles sont classés le primitif et le sauvage. Ces deux champs discursifs laissent alors profiler deux figures de l'altérité qui ne s'excluent pas. La première, en raison de la carence ontologique qu'elle porte, désignerait l'« autre esclavagisé », dégradé et dégénéré, « tendu vers la pathologie, l'erreur ou la faute » (Doron, 2016, p. 21), alors que la seconde décrit l'autre sorcier, anthropophage et cannibale. Si la première figure de l'« autre » est représentée par l'ancêtre dit primitif, la deuxième est celle qui garderait en elle l'héritage de la sauvagerie et de la primitivité. Alors, ces deux figures de l'autre se profilent sur un même horizon de sens où convergent les termes de dégénérescence morale et d'altération corporelle.

C'est dans cette perspective que les missionnaires catholiques qui auraient pris le relais des colons plus d'un demi-siècle plus tard, signèrent avec le Président Fabre Nicolas Geffrard une convention, qui donna à l'Eglise Catholique apostolique et romaine le plein droit d'organiser l'instruction publique haïtienne. La mission qui a été assignée à ces nouveaux représentants du clergé s'est précisée dès l'introduction de la convention. Le premier article de la convention est clair : « La religion catholique, apostolique et romaine,

qui est la religion de la grande majorité des Haïtiens, sera spécialement protégée ainsi que ses ministres dans la République d'Haïti, et jouira des droits et attributs qui lui sont propres⁵ ». Si le Code noir et le procès de bestialisation de l'esclave qu'il légitimait, n'ont pas pu tenir, le clergé s'est néanmoins doté d'un nouveau dispositif légal, à savoir l'accord de Damien de l'année 1860 qui n'en rappelle pas moins - en tout cas sur le fond - l'essentiel du Code noir de 1685. Dans la mesure où, dans son article 3, celui-ci interdit dans la colonie « l'exercice public d'autre religion que la religion Catholique, apostolique et romaine, voulut que les contrevenants soient punis comme rebelles et désobéissants aux commandements⁶ ». Il défendit « toutes assemblées pour cet effet, lesquelles il déclara conventicules, illicites et séditeuses, sujettes à la même peine qui aura lieu même contre les maîtres qui lui permettront et souffriront à l'égard de leurs esclaves⁷ ». Plus loin, dans son article 16, il défendit « aux esclaves appartenant à différents maîtres de s'attrouper le jour où la nuit sous prétexte de noces ou autrement [...] à peine de punition corporelle qui ne pourra être moindre que du fouet et de la fleur de lys ; et, en cas de fréquentes

⁵ *Concordat de 1860 entre Haïti et le Saint Siège*, disponible à

<https://www.haiti-reference.com/pages/plan/religions/eglise>

[-catholique/concordats/concordat-de-1860/](#), consulté le 08 février 2021

⁶ *Codes noirs. De l'esclavage à l'abolition*, Introduction de Christiane

Taubira, textes présentés par André Castaldo, Paris, éd. Dalloz, 2006, p.39

⁷ Ibidem



récidives ou autres circonstances aggravantes, pourront être punis de mort [...]»⁸. A partir de la signature du concordat de Damien, l'Église catholique s'est donné la mission de combattre la superstition en Haïti. Le combat contre la superstition a été de fait un combat contre le vodou, culte ancestral qui rappelle selon l'opinion religieuse l'âge du « paganisme africain ».

L'espace social et symbolique haïtien une fois reconquis, les missionnaires catholiques n'ont affiché aucune considération pour les cultes ancestraux, dont ils n'hésitent pas à invalider la moralité. C'est pourquoi dans le discours religieux, le vodou ne représente qu'une tare africaine. Il serait, de ce fait, la mise en acte de la sorcellerie dont les effets psychopathologiques sur celui qui en serait atteint, sont la paralysie des membres supérieurs et

inférieurs entraînant l'incapacité de marcher et de s'habiller, la faiblesse de la parole qui devient lente et embarrassée sous l'effet de l'action du sorcier ou des forces mystiques qu'il mobilise, la perte de la mémoire, l'affaiblissement de l'intelligence et de la sensibilité, la suppression des mouvements réflexes, la confusion mentale. Tous ces signes cliniques renvoient à un même fait : l'obtusion de l'intelligence de la victime.

La perception de la population haïtienne du Covid-19 et du vaccin anti Covid-19

Par Ronald JEAN-JACQUES*, Lukinson JEAN**, Marc Félix CIVIL*** et Odonel PIERRE LOUIS****

Mots clés : Attitude, perception, pratique, vaccin anti-Covid-19, coronavirus.

Introduction

Les objectifs de cette étude consistent à connaître les attitudes, les perceptions et les pratiques de la population vis-à-vis de l'épidémie, des gestes barrières et du vaccin anti Covid-19 ; proposer, sur la base des données probantes récoltées, des recommandations en vue de changer les perceptions et de vaincre l'hésitation collective face à la vaccination, qu'il s'agisse des professionnels de santé ou de la population en général ; et produire des données permettant de définir une meilleure stratégie de sensibilisation et de prévention dans le cadre de la politique nationale de vaccination.

Approches théoriques et conceptuelles

Cette recherche s'est inscrite dans une double perspective : d'une socio-épidémiologie du risque telle que proposée par le sociologue

Perretti-Wattel (2004) qui, à l'inverse du « paradigme épidémiologiste » ne se contente pas de l'analyse des liens statistiques entre un problème de santé et « des facteurs de risque » individuels, mais appréhende les attitudes et les comportements des sujets face à l'épidémie dans leur environnement socio-culturel. Ce faisant, cette approche nous permet de comprendre tous les autres facteurs associés au risque épidémique proprement dit ; et de comprendre l'acceptabilité, la défiance ou le refus de la population vis-à-vis de cet acte de prévention qu'est la vaccination.

La seconde perspective se fonde sur les approches psychosociologiques de la vaccination afin d'arriver à une meilleure connaissance des déterminants sociaux des comportements de santé,

particulièrement de « l'acceptation vaccinale » contre « l'hésitation vaccinale » (OMS, 2015). L'hésitation vaccinale est un phénomène complexe et spécifique au contexte dans lequel elle s'inscrit. Elle s'entend comme l'expression d'une méfiance collective vis-à-vis du vaccin au travers d'un ensemble de croyances et de mentalités qui peuvent être expliquées sur les deux plans psychologiquement et sociologiquement. Du point de vue psychologique, l'acceptation vaccinale est le plus souvent le fruit d'un arbitrage intuitif entre les risques (documentés ou imaginaires) et les bénéfices perçus par la population concernée par la vaccination (Raude, 2016). Du point de vue sociologique, deux aspects sont considérés : la crise de confiance dans les pouvoirs publics

⁸ Op.cit., p. 43

et la transformation radicale du *marché* de l'information due à l'émergence des médias électroniques tels que Facebook, YouTube, WhatsApp et Twitter. Les thèses conspirationnistes, les rumeurs et les informations fausses ou invérifiables se propagent même dans les coins les plus reculés de la république et influencent considérablement les attitudes et comportements des Haïtiennes et des Haïtiens.

La combinaison de ces deux cadres théoriques et conceptuels nous ont permis de mieux comprendre les logiques de l'acceptabilité et de la décision vaccinales tant à l'échelle individuelle que collective et de mieux éclairer le Ministère de la Santé Publique sur la stratégie de communication pour la vaccination nationale.

Matériels et méthodes

Sujets de recherche. Il s'agit d'une étude transversale quantitative et qualitative réalisée dans les 10 départements du pays selon un échantillonnage probabiliste déterminé à partir de la base de données sur le Covid-19 du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) et des données de la population haïtienne de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Les critères d'inclusion ont été : consentement libre et éclairé des sujets, être âgé d'au moins 18 ans, demeurant et domicilié spécifiquement dans le département considéré au moment

de l'enquête, accepter d'être enregistré au moment des entretiens semi-directifs individuels et de groupe ; comme critères d'exclusion : on avait le refus de continuer à participer à l'étude instantanément et être en dessous de 18 ans.

Nos **instruments de mesure** étaient un questionnaire à questions fermées pour la cueillette des données de l'enquête quantitative et des questions ouvertes confinées dans un canevas d'entretien et un guide de focus groupe qui servaient pour la cueillette des données de l'enquête qualitative. Le protocole de collecte de données était simplement établi avec le MSPP pour que les autorités sanitaires des 10 départements sanitaires nous facilite l'accès aux hôpitaux et centres de santé des 35 communes urbaines et rurales où nos enquêteurs devaient administrer le questionnaire, faire les entretiens et organiser les focus groupes. Le questionnaire a été également administré dans les agglomérations et places publiques de ces communes pour compléter et diversifier notre échantillon.

Critères de jugement. Le critère de jugement principal était les perceptions, attitudes et pratiques de la population vis à vis de l'épidémie de Covid-19 et du vaccin anti-Covid-19 évaluées sur trois éléments :

- ✓ Connaissance du coronavirus
- ✓ Respect des gestes barrières

- ✓ Acceptation ou pas de se faire vacciner

Analyse statistique. Pour mesurer le degré d'association entre différentes variables qualitatives, nous avons utilisé le test de Khi-carré au seuil de signification de 5%. Pour identifier les facteurs prédictifs de l'acceptation du vaccin anti-Covid-19 ou pas, nous avons fait usage du modèle de régression logistique en tenant compte des IC à 95% et des OR au seuil de signification de 5%.

Nous avons utilisé le coefficient de Phi et le V de Cramer pour mesurer l'association entre deux variables qualitatives, le premier pour les catégorielles binaires, le second pour les autres formes de variables catégorielles.

Analyse qualitative. -Des matrices d'unités de sens ont été construites pour analyser les verbatim issus des entretiens de groupes et individuels semi directifs selon les trois critères de jugement susmentionnés. Puis ces matrices ont été interprétées verticalement et horizontalement.

Principaux résultats

Nous avons eu au total pour les dix départements 5358 enquêtés repartis en 56,7% d'hommes contre 43,23% de femmes. Ce qui donne un sexe ratio de 0,01 en faveur des hommes. Du point de vue du niveau d'étude, la catégorie secondaire représentait 46% de la population ; pour ce qui est du milieu de résidence, on a eu 70% du milieu

urbain contre 30% du milieu rural. Du point de vue des professions et catégories socioprofessionnelles : nous avons 41,58% de professions intermédiaires, 29,66% de commerçants, 13,23% sans emploi ; 5,02% d'agriculteurs ; 3% de cadres et professions intellectuelles supérieures. En ce qui concerne les connaissances, perceptions et pratiques, 99,46% de la population ont déjà entendu parler du coronavirus ; 53,79% l'ont considéré comme étant grave ; 81,91% déclarent respecter les mesures de distance sociale selon les recommandations des experts sanitaires. Relativement au vaccin anti-Covid-19, la majorité des répondants, soit 99,14, ont déjà entendu parler des vaccins anti-Covid-19. Cependant quant à l'acceptation de prendre ce vaccin, les avis sont partagés : 14,46% des répondants déclarent qu'ils accepteront de se faire vacciner contre 85,54% ayant émis un avis défavorable à toute vaccination anti-Covid-19.

Sur le plan des liens entre les différentes variables, nous avons constaté ce qui suit : la connaissance du vaccin et de la vaccination ne dépend pas du milieu de résidence ($p > 5\%$) ; cependant l'application des gestes barrières en est dépendante (Khi-carré de Pearson = 32,419, rapport de vraisemblance = 31,381 ; p -Value = 0,000 ; V de Cramer = 0,078) ; la même dépendance est observée pour le milieu de résidence et l'acceptation

du vaccin anti Covid-19 (Khi-carré de Pearson affiche une valeur de 21,149, un rapport de vraisemblance de 20,470 et une p -Value de 0,000).

D'un autre côté, la connaissance du vaccin anti-Covid-19 ne dépend pas du sexe (Khi-carré calculé étant de 3,343 avec une P -Value de 0,068), alors que ce dernier influence significativement le respect des gestes barrières (Khi-carré de Pearson = 36,960 ; p -Value = 0,000 < 1%) ainsi que l'acceptation de se faire vacciner ($\Phi = 0,049$ et $p < 0,01$) ; la catégorie d'âge (moins de 48 ans et plus de 48 ans) n'influence pas la connaissance du vaccin anti-Covid-19 ($p > 5\%$), par contre celle-là influence significativement la connaissance ($p = 0,005$). De plus, les variables profession et catégorie socioprofessionnelle et connaissance restent indépendantes puisque $p = 0,60$, mais la variable profession et catégorie socioprofessionnelle influe significativement sur le respect des mesures de distance sociale et l'acceptation du vaccin (la statistique Φ de 0,101 avec une p -Value < 1% pour le respect des mesures de distance sociale et de 0,065 avec une p -Value < 1% pour la variable acceptation du vaccin).

En outre, il n'y a pas de lien entre les départements d'origine et la connaissance du vaccin ; en revanche, les départements influencent l'application des gestes barrières (par exemple, les départements où les répondants

déclarent respecter le moins les mesures de distance sociale sont l'Artibonite et la Grande-Anse, (V de Cramer = 0,228 ; Khi-Carré de Pearson = 277,844 ; ddl = 9 ; p -Value = 0,000) ; de plus, par rapport à l'acceptation du vaccin, les départements de la Grande-Anse, des Nippes et de l'Artibonite sont les plus favorables que tous les autres départements (p -Value = 0,000, significatif au seuil de 1%, V de Cramer = 0,137).

En plus, il n'existe pas de relations significatives entre le niveau de scolarisation et la connaissance ($p > 5\%$) ; par contre, le niveau d'éducation influence les gestes barrières (Khi-Carré = 63,241, ddl = 5, p -Value = 0,000) ainsi que l'acceptation de se faire vacciner contre le coronavirus (Khi-Carré de Pearson = 17,776, ddl = 5 ; p -Value = 0,003, V de Cramer = 0,058).

D'un autre côté, un modèle de régression logistique binaire, a permis de retenir les principaux facteurs prédictifs (variables exogènes) de l'acceptation ou non du vaccin anti-Covid-19. Ce sont : le revenu mensuel ($p = 0,000$ OR : 1 [IC95%]) ; le sexe ($p = 0,01$ OR : 0,63 [IC95%]) et le niveau universitaire (codé en scolarisation 1) ($p = 0,000$ OR : 0,68 [IC95%]).

Conclusion

Les résultats nous ont montré deux choses : d'une part, les besoins d'informations claires et distinctes quant aux risques et aux bénéfices

du vaccin sont généralement exprimés par les répondants et constituent l'une des conditions *sine qua non* pour la stratégie de communication en faveur de la politique vaccinale. D'autre part, les autorités sanitaires devraient élaborer de façon synergique les politiques publiques et veiller à leur application afin de continuer à agir de façon efficace et efficiente sur les facteurs prédictifs de l'acceptation

du vaccin particulièrement le revenu mensuel et le niveau académique.

La stratégie de communication du MSPP passera certainement par les nouveaux canaux et réseaux de communication de notre monde moderne sans toutefois négliger les deux modes les plus populaires et efficaces en Haïti, tant dans les milieux ruraux qu'urbains : les radios locales et le bouche à oreilles.

Les sujets de notre enquête ont émis massivement beaucoup de doute sur la volonté et la sincérité des autorités publiques haïtiennes et de ce fait, se montrent très réticents et même hostiles face aux consignes et recommandations du Ministère de la Santé Publique. Il faudra donc que les responsables politiques soient plus prompts et exemplaires dans la stratégie nationale de vaccination de la population vis-à-vis du Covid-19.

Le droit des femmes à l'Université

Par Marie Claire Reid*

Les premières Assises de la Francophonie Scientifique organisées par l'Agence Universitaire de Francophonie (AUF) se sont déroulées du 22 au 24 septembre 2021 à l'Université Politehnica de Bucarest en Roumanie en mode hybride. Dix ateliers scientifiques interactifs en parallèle à l'Assemblée générale et à la commémoration du 60^{ème} anniversaire de l'Agence universitaire de Francophonie ont été proposés. Des chercheurs, des experts des réseaux francophones de l'AUF, des partenaires académiques, scientifiques, économiques et institutionnels ont participé à ces ateliers. Ils se sont déroulés en trois séquences : diagnostic, convergences et résolutions stratégiques.

La communication de Marie-Claire Reid a porté sur « Le droit des femmes à l'Université » (Atelier n° 4). Cette communication s'est tenue

sur Zoom le 23 septembre 2021. Lors de cette communication Marie-Claire Reid a expliqué dans un premier temps que le système scolaire haïtien est inégalitaire et genré. Il est inégalitaire car les élèves des classes moyennes et supérieures bénéficient d'une éducation de meilleure qualité que ceux des classes populaires (Joint, 2008). Le système éducatif est genré car selon Reid, les jeunes filles sont plus nombreuses que les jeunes garçons à abandonner leur scolarité au cycle d'études secondaires. Plusieurs raisons sont à l'origine de cet abandon. Reid énumère quelques causes de celui-ci. En raison de la précarité économique de nombreuses familles, celles-ci vont cantonner les jeunes filles dans la sphère domestique et les encourager à se mettre en couple pour créer leur propre cellule familiale. Les jeunes filles font aussi l'objet de violences sexuelles (harcèlement sexuel, viol,

etc....) dans le cadre de leurs études les poussant à abandonner l'école. Après cet état des lieux de la situation du système scolaire haïtien, Reid propose des pistes de réflexion pour parvenir à une parité Homme-Femme et au respect des droits des femmes dans le système éducatif haïtien. Reid propose de mettre en place dès le secondaire des outils pédagogiques à travers des ateliers de sensibilisation qui vont encourager les jeunes filles à poursuivre leurs études. Il s'agit d'ateliers destinés aux professeurs des écoles, aux élèves et aux familles des élèves. Lors de ces ateliers, les animateurs, à l'aide d'un support pédagogique (document validé par les autorités compétentes) expliqueront à l'aide de mise en situation en quoi les remarques, les attitudes, les postures et les biais des enseignants reproduisent des stéréotypes et ainsi peuvent

empêcher l'épanouissement intellectuel des jeunes filles.

Selon Marie-Claire Reid, les associations de lutte pour les droits des femmes, des organisations non gouvernementales et la société civile doivent se mobiliser pour encourager la mise sur pied de programmes de sensibilisation de

parité Homme-Femme dans l'enseignement supérieur et l'accès aux mêmes droits. Ces différentes instances peuvent sensibiliser la société et par la suite être écoutées par les différentes instances étatiques concernées. Il peut s'agir par exemple du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, du

ministère de la condition féminine ou encore du ministère des affaires sociales. Ces différents Ministères peuvent travailler ensemble pour mettre en place des outils pédagogiques et veiller à leur application dans les écoles et les institutions de cycle supérieur.

Préface aux *Variations sur la créolisation* de Edelyn Dorismond (Gouttes-Lettres, Port-au-Prince, 2021), l'édition haïtienne de *L'ère du métissage* (Anibwé, Paris, 2013)

Par Jean Waddimir Gustinvil

Je propose ici pour ce numéro de reprendre un abrégé de la préface du livre de mon collègue et ami philosophe Edelyn Dorismond. Cette reprise en partie de la préface constitue une invite à lire ce livre : L'ère du métissage⁹. Variations sur la créolisation, politique, éthique et philosophie de la diversité. C'est une véritable occasion pour le public haïtien de découvrir ce livre, un geste de philosophie, qui fait de la Caraïbe un lieu de questionnement philosophique.

[...] Ce livre nous révèle une nouvelle forme de compagnonnage avec l'œuvre du poète/penseur Edouard Glissant. L'indisponibilité de *L'ère du métissage* sur le marché du livre en Haïti constituait une injustice faite aux lecteurs en général et au public universitaire en particulier.

Le livre de Dorismond est le signe d'un bruissement dans le paysage culturel et l'espace universitaire haïtien. Son geste témoigne d'une volonté de penser/panser un certain nombre de problèmes/pathologies à partir de la Caraïbe, au risque de

La puissance de la réflexion critique de Dorismond est déjà reconnue et n'a pas besoin d'être démontrée. On assiste à un véritable renouvellement philosophique de la pensée de l'émancipation des sociétés qui ont connu l'esclavage et la colonisation. Comment repenser le politique face à la réalité créole ? Quel type d'État peut convenir pour le vivre-ensemble dans ces sociétés ? Dorismond propose de sortir de la philosophie rhizomatique qui ne peut s'orienter que vers une micropolitique et qui est incapable de penser les différentes formes de normativités des différents groupes d'une société. Il y a là une tentative de croiser le fer avec le multiculturalisme. On peut dire qu'avec cet ouvrage nous sommes en présence, depuis la Caraïbe, de la promesse d'une nouvelle génération qui pose les questions essentielles sur le monde actuel. Ce qui nous est demandé désormais, c'est de ne pas redouter une pensée ouverte et libre, mais toujours soucieuse de rester collée aux mémoires souffrantes des sociétés de la Caraïbe.

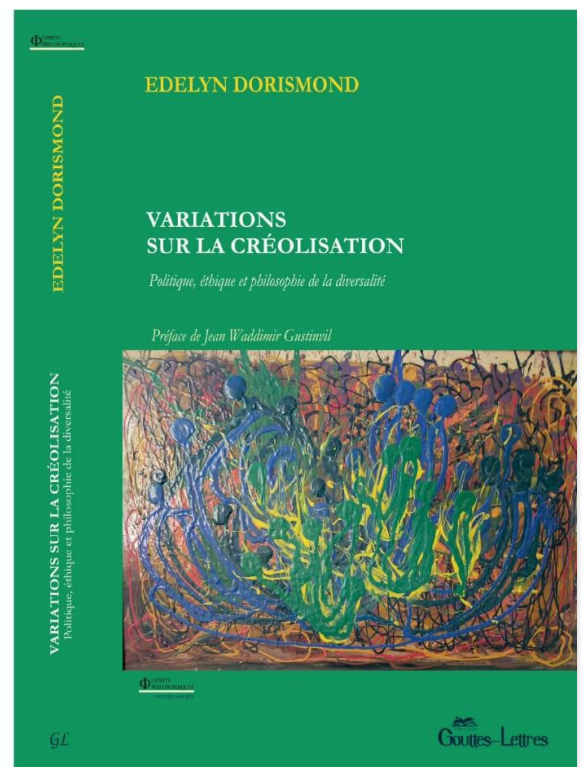
Laetec HURBON
Directeur de recherche au CNRS

La créolisation aussi s'effectue dans la pluralité des rencontres. Mais, en tant que cette pluralité n'est pas instituée, elle se déploie à toute allure de l'impétuosité de la « vic ». Elle est spontanée, imprévisible et instable. Cette pluralité est davantage multiplicité, c'est-à-dire qu'elle se veut spatialisée/temporalisée, éclatement ou fractalisation géographique, confusion des registres culturels, historiques, etc. Alors la société devient une surface lisse, plane, sans aspérité où tout devient. Surface lisse. Est-ce dire qu'il n'y a plus de hiérarchie, plus de rapport de pouvoir, plus de domination, plus de souffrance et de mal ? Du moins la domination devient des « dominations ». Et en ce sens, la créolisation se dessine en critique de la Théorie critique de la « domination » sans le mentionner. Toutefois, il est intéressant de savoir comment vivre socialement, sociologiquement, politiquement, économiquement cette surface sociale lisse. Serait-ce là que trouveraient leur positivité, les « pratiques informelles » très courantes dans les sociétés créoles antillaises ? La créolisation donne-t-elle lieu uniquement à une micro-politique qui s'avère possible, selon Philippe Mengue, ou à une esthétisation, une poétisation de la vic, de quoi il s'avère impossible de tirer une politique cohérente et originale ?

ISBN: 9789997091406

Frankétienne : Chaophonie, 2018

Maquette de couverture & Mise en page :
Les ateliers graphiques des Éditions Gouttes-Lettres



dérouter les lecteurs et de susciter incompréhensions. Ses lecteurs deviennent les témoins et les acteurs

⁹ E. Dorismond, *L'ère du métissage*, Paris, Anibwé, 1^{re} éd., 2013.

de ce compagnonnage philosophique qui est en train de se dérouler sous leurs yeux, car certaines questions abordées dans ce livre, à partir du travail de Glissant, méritent d'être connues et discutées, en raison de leur pertinence et de leur apport à une meilleure compréhension des sociétés caribéennes.

Lors de la première parution du livre [2013], j'eus l'honneur et le privilège d'organiser une table-ronde à Paris qui réunissait un public pluridisciplinaire pour discuter des thèses de l'auteur. Cette première rencontre était l'occasion de signaler un ensemble de points de tensions. Car nous croyions que les questions soulevées par la lecture de l'œuvre de Glissant par Dorismond constituaient des points de cristallisation capables d'irriguer les travaux en sciences humaines et sociales. Glissant demeure insuffisamment étudié dans le milieu universitaire haïtien. La réédition de ce livre vient combler ce vide : en mettant à notre disposition un travail attentif au plus près des intuitions philosophiques de l'œuvre du théoricien de la créolisation.

Le Club de Réflexion des Universitaires Haïtiens de Paris 8 (CRUHP) constituait un lieu de grandes effervescences intellectuelles et d'amitiés dans la construction des savoirs scientifiques. Espace de convivialité, de rencontres et d'amitiés, de création intellectuelle ou de production scientifique. Parmi

les noms qui ont défilé dans cet espace de rencontre intellectuelle, l'on retrouve : Adler Camilus, Panel Lindor, Jean Léon Ambroise, Jean Abel Pierre, Odonel Pierre-Louis, Herby Glaude, Edlyn Dorismond, Darline Alexis, Sabine Lamour, Malcom Ferdinand, Sama Lindor, Cadet Jean-Jacques, Loudmie Gué, Jerry Michel, Pauline Vermeren, Jean Herold Paul, Jean WaddimirGustinvil, etc. La réception de *L'ère du métissage* par la communauté universitaire témoignait d'une volonté de donner l'hospitalité à un discours nouveau sur la Caraïbe et qui réclamait une patience et une attention sans faille pour pouvoir saisir ce qu'il (livre) portait comme promesse.

Très tôt, nous avons vu dans ce geste philosophique le signe annonciateur des travaux d'une nouvelle génération de philosophes ou d'une certaine philosophie à venir. Des philosophes qui se définissent par la recherche et la production scientifiques. Un nouveau souffle dans les recherches scientifiques en Haïti. Une nouvelle tradition de pensée scientifique s'annonçait à travers ces objets nouveaux qui ouvrent de nouvelles formes d'intelligibilité dans le réel caribéen et haïtien. De ces nouveaux objets (de recherche) émergés, un style et une nouvelle manière de penser le réel caribéen se dessinent depuis les Caraïbes. Et cela risque de dérouter tout court les lecteurs impatientes qui peuvent se sentir

contrariés dans leurs habitudes. *L'ère du métissage* de Dorismond fait partie de ces travaux.

À date, les premiers travaux de cette génération de philosophes se caractérisent par une sorte d'épistémologie du bricolage. Ce bricolage s'entend aussi bien dans sa dimension contextuelle que dans la démarche de transdisciplinarité de leur travail. Cette épistémologie du bricolage conceptuel correspond bien à la complexité du monde caribéen du fait des conflits des mémoires souffrantes, de leur expérience de la captivité et des héritages contaminants et disséminants de ces derniers. Comment faire monde, comment faire monde commun depuis ces traumas (de l'esclavage, de la colonisation, de ces mémoires disséminées sous formes de traces) hérités ? L'épistémologie du bricolage permet à cette génération de faire d'une pierre plusieurs coups : d'abord, elle l'aide à bricoler son objet avec des éléments de l'ancien monde, des éléments « épars » rapiécés, ensuite, à partir des épistémologies existantes pour construire le monde abîmé avec des matériels et des « rétails », morceaux retrouvés ici et là ; et pour finir, de faire des objets hérités voire bricolés des objets « philosophables ». Ainsi, les paradigmes dont cette génération de chercheurs et philosophes font usage appartiennent à des traditions philosophiques, à des pensées plurielles ; cela inscrit leur démarche

dans l'indiscipline. La démarche de cette génération s'inscrit, autrement dit, dans une *insolence épistémologique*¹⁰ qui vient du fait que celle-ci (cette démarche) dessine une toute nouvelle tradition « intellectuelle » qu'elle s'efforce d'inventer par de nouvelles pratiques de productions du savoir scientifique, exigeant de nouveaux protocoles de vérifications et de validations des recherches par les pairs. Ainsi, ces travaux de recherche se situent dans une certaine « désobéissance épistémologique »¹¹ par rapport à la tradition intellectuelle haïtienne¹².

Par opposition au discours grandiloquent, censurant, se déployant depuis un « entre-soi », d'autres régimes de discours alternatifs sont en train de prendre forme depuis des lieux différents et avec des objets et des interlocuteurs divers. Le premier interlocuteur n'est plus l'Europe, depuis qu'elle est devenue une région parmi d'autres. Le décentrage de l'Europe a conduit à un monde polycentré et multipolaire. Donc, le dialogue avec les autres devient polyphonique. Les Caraïbes font le pari et l'expérience du dialogue des cultures, des savoirs en circulation, sans tomber dans la

fermeture et la grandiloquence. La créolisation oblige.

Cette génération de chercheurs et de philosophes a une particularité surdéterminante ; elle provient presque de la même origine sociale : des « masses », du « bas » de la société, d'où ils font l'expérience de la fragilité, de la nécessité de la relation ouverte, donc de la disponibilité. Cette génération de chercheurs et de chercheuses sont des transclasses. Ces derniers sont en situation de transfuge. Une fois de plus, l'ordre symbolique vient d'être contaminé par ces nouveaux corps ou ces nouvelles individualités. Cette rupture qui est opérée dans le public de la migration universitaire s'accompagne aussi d'un changement dans les objets de recherche, dans les thématiques et dans les modes d'investigation.

Les acteurs, dorénavant, doivent composer avec de nouvelles formes d'hexis corporelle et sortir de l'entre-soi habituel. Cette nouvelle figure du savoir scientifique ou universitaire rompt avec la figure traditionnelle de l'intellectuel notable comme principal modèle du savoir dans l'espace haïtien. Face à une telle distinction, l'épistémologie

du bricolage risque de déranger. Parce qu'elle oblige à faire ce que Dorismond appelle un « pas de côté »¹³ de ce qui s'est imposé comme réponses habituelles. Comme par exemple : les voies ouvertes par la modernité et les formes de séquelles laissées par l'esclavage et la colonisation.

Cette épistémologie du bricolage permet à Dorismond, comme à beaucoup de philosophes et chercheurs de sa génération, de relier des mémoires discordantes et de penser la concurrence des mémoires et des conflits potentiels. L'auteur a conscience de la difficulté d'une telle démarche, laquelle épouse les problèmes liés à la construction de la Caraïbe dans ce qu'elle porte comme pluralité ou diversité. Un travail qui saisit la Caraïbe, depuis ces expériences plurielles et plures, comme objet de recherche ou d'études, ne saurait s'étonner que son épistémologie soit affectée par cette dernière, la pluralité. Si le savoir se construit toujours depuis une certaine rencontre épistémologique, le sujet-chercheur que représente le philosophe aussi bien que l'objet-Caraïbe ne sauraient ne pas être contaminés réciproquement par les

¹⁰ Cette réflexion fait suite à mon travail d'analyse sur la notion de l' « élite » chez Price-Mars. Ce travail, qui a été présenté à l'occasion du centenaire (le 2 avril 2019) de *La vocation de l'élite* (par l'Académie diplomatique Jean Price-Mars (ADJPM) avec le concours de quelques membres de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie (SHHGG) et en partenariat avec l'Université d'État

d'Haïti (UEH), qui est intitulé : « Noted lecture. Les enjeux de la question de l'élite (« noire » haïtienne), ses héritages et ses condition et légitimité dans l'œuvre de Price-Mars. », sera publié dans les *actes de ce colloque*.

¹¹ Walter Mignolo, « La désobéissance épistémologique », in *Critique sociale et pensée juridique*, N° 2, Bruxelles, 2015.

¹² Pour comprendre la sociogenèse des intellectuels haïtiens, voir le livre de Delide Joseph, *L'État haïtien et ses intellectuels*, Port-au-Prince, Imprimerie Le Natal, 2017.

¹³ E. Dorismond, *Le problème haïtien. Essais sur les racines de la colonialité de l'État haïtien*, Haïti, Éditions Étoile Polaire, 2020, p. 354.

conditions (épistémologique et écologique) et les postulats de cette recherche. Voilà l'un des intérêts du geste du philosophe : il va à la rencontre du monde fracturé par la créolisation. Ce n'est pas un hasard s'il se réclame de la démarche « spiraliste » de Frankétienne.

pp. xiii-xvii

[...] Le livre est divisé en trois grandes parties et subdivisé en chapitres. Le lecteur n'aura pas trop de difficultés à identifier le problème qui y est soulevé. Il se sent obligé à un compagnonnage dans les profondeurs de la pensée d'Edouard Glissant, pensée soumise à l'épreuve d'une philosophie élaborée depuis les terres tremblantes des Caraïbes.

Dorismond entend penser une « politique poïétique de la créolisation » avec et contre Glissant. Selon le philosophe, la créolisation de Glissant a abouti à des impasses. Elle laisse, en fait, des impensés dans l'œuvre de son théoricien. C'est de ces impensés que part Dorismond pour considérer proprement le geste latent de l'auteur du *Discours antillais*.

À quelle condition une politique de la créolisation – dans le sens de l'émancipation des peuples ou de l'homme – est-elle envisageable, alors que la créolisation avec Glissant reste sans morale et n'offre aucune voie d'émancipation ? En effet, la créolisation reste une pensée

descriptive. Et ce n'est pas sans risque pour une pensée qui fait confiance au devenir et à l'inattendu. Faire exclusivement de la description sans prendre position sur les conséquences du monde impliqué dans la créolisation ou dans la mondialisation ne saurait être sans enjeu éthique voire politique. De ce fait, le philosophe conteste le caractère descriptif de la créolisation : « décrire, c'est prescrire, soutient-il »¹⁴. Le verdict est sans appel ! La radicalité de cette critique l'empêche de nuancer. Je voudrais souligner quelques points de tension que soulève cette critique à titre indicatif.

La vocation de toute pensée – poétique, philosophique et scientifique – ce n'est pas d'abord de prescrire, mais celle de saisir le monde dans sa complexité, afin de le rendre compréhensible. Ensuite, les tenants de cette pensée peuvent s'engager. Le travail de description est déjà une forme d'engagement qui vise à rendre le monde plus compréhensible en vue de l'amélioration des conditions de son habitat. Ainsi, à l'arrière-plan du procédé de description, se trouve engagé un positionnement qu'il ne faudrait pas confondre avec la prescription. Décrire et prescrire sont deux activités différentes. La prescription relève de l'ordre de la morale ou de la religion. Dans une certaine description, l'auteur peut

toujours fixer sa position en faisant passer son point de vue partiel ou partial, sans être pour autant dans la prescription. On risque d'attribuer une double tâche aux ouvriers du travail scientifique ou au travailleur de la poétique. Glissant peut avoir une certaine préférence pour certains faits dans sa manière de les discriminer, mais peut-on conclure qu'il les prescrit ? Une philosophie qui entend décrire le mécanisme de la domination ne saurait être accusée de faire l'apologie de la domination.

Le deuxième point de tension stimulant dans le livre : c'est celui de la « politique poïétique de la créolisation » dont Dorismond commence à esquisser les contours. Ce projet est audacieux puisque l'auteur entend sortir des sentiers battus de la modernité politique occidentale. Je crois que le lecteur peut entrevoir dans ce point la programmation d'une philosophie caribéenne à venir. C'est pour cela que le geste de Dorismond reste le plus près possible de la question. C'est un programme interrogateur et, de ce fait, qui intrigue ? Cette politique fait le pari de « faire face » à ce que le philosophe nomme la nouvelle « ruse de l'histoire que représente la créolisation tout en étant attentif au bien-être ou la réalisation de soi »¹⁵, et pour s'y prendre, il entend procéder à une critique de l'« oubli des souffrances qui tenaillent les individus pris dans

¹⁴ E. Dorismond, *L'ère du métissage*, p. 29.

¹⁵ Ibid., p. 33.



le croc colonial »¹⁶. Un tel projet philosophique doit prendre appui sur la créolisation pour penser une « politique de la diversité »¹⁷ capable de résister à la « situation sismique »¹⁸ du sol caribéen.

Dorismond invite le lecteur à prendre au sérieux les expériences caribéennes avec tout ce qu'elles portent comme poids culturels. Il se demande : « quelle modalité faut-il reconnaître à la politique qui serait appelée à prendre en compte, mieux à prendre la mesure de la créolisation des relations sociopolitiques et économiques ? »¹⁹

Ce point développé dans la dernière partie du livre est construit autour d'un ensemble de questions massives. Tout se passe comme si l'auteur ne veut pas être dérouter par la force de l'héritage des Lumières et par la « ruse de la créolisation ». À cette ruse, le philosophe oppose l'audace et le courage d'opérer une déterritorialisation de la philosophie. Cette déterritorialisation passe par un questionnement des fondements de la politique élaborée depuis la modernité. Une « politique diverselle » pourrait pointer à l'horizon de ce geste. La diversité, nous dit Dorismond, doit être entendue comme la question fondamentale de cette philosophie politique dans le sens de la

« fondation, de la légitimité de l'État ou de la souveraineté, celle du contractualisme »²⁰. Toutefois, il demeure pertinent de se demander dans quelle mesure cette politique ne risque-t-elle pas de reproduire les tares reprochées à la pensée de Glissant vu qu'elle s'inscrit dans les pas de ce dernier ?

pp. xxiv-xxvii

[...] Le troisième point de tension ou point de discussion ouvert par la démarche est celui du « devenir des mémoires souffrantes »²¹ ou « créolisation, histoire et conflit des mémoires »²². Dorismond soulève le problème du conflit des mémoires dans les sociétés qui résultent de la créolisation de Glissant. C'est l'un des points de discussion stimulante et intéressante de son geste. Selon l'auteur, la douleur ou la « souffrance » a sa dynamique propre, en tant qu'elle structure les mémoires qui sont appelées à se créoliser. Il nous invite à prendre en compte cette dimension dans la construction de la communauté. La mémoire déploie une « logique propre qui, l'ignorant, nous enferme dans l'incapacité à comprendre les raisons des récriminations qui accompagnent les discours identitaires »²³.

Ainsi, conformément à une certaine tradition occidentale, Dorismond fait sienne cette conception qui veut

que la souffrance soit source paralysante pour l'individu, donc une source d'incapacité d'agir en vue de l'émancipation. Dans cette optique, la pensée de Glissant s'est arrêtée une nouvelle fois là où elle devait affronter la difficile question de la « reconstruction »²⁴ des mémoires particulières ou collectives. La question à partir de cet instant devient, pour le philosophe, la sortie du ressentiment qui brise toute « possibilité de dialogues par des souffrants »²⁵. Là encore, un lecteur haïtien pourrait ne pas comprendre ou saisir les enjeux de cette question dans le geste du philosophe. Premièrement, la « souffrance » est monopolisée par une certaine tradition de luttes paysannes²⁶, les acteurs se revendiquent comme communauté de souffrants. Deuxièmement, Dorismond sera d'accord avec nous en reconnaissant que s'identifier comme un individu « souffrant », cela n'a pas la même force illocutoire ni perlocutoire que d'être identifié comme « souffrant » par le dispositif de prise en charge médical. Par conséquent, la souffrance peut s'ouvrir sur une possible action « politique ». Pour finir, en raison de ce type de rapport à la mémoire de l'esclavage en Haïti, où le référent esclavage est représenté à travers la lutte pour

¹⁶ Ibid., p. 33.

¹⁷ E. Dorismond, *L'ère du métissage*, p. 33.

¹⁸ Ibid., p. 35.

¹⁹ Ibid., p. 34.

²⁰ Ibid., p. 424.

²¹ Ibid., p. 31.

²² Ibid., p. 189.

²³ E. Dorismond, *L'ère du métissage*, p. 202.

²⁴ Ibid., p. 200.

²⁵ Ibid., p. 202.

²⁶ Je renvoie à l'analyse de cette question par Alix René dans son livre *Haïti après l'esclavage*, Port-au-Prince, Imprimerie, Le Nathal, 2019.

l'émancipation par les masses serviles, l'esclave est généralement représenté comme toujours libéré ou en voie de libération ; peut-on aligner le rapport à la souffrance sur celui des sociétés antillaises ? Si la mémoire de l'esclavage est présentée sous forme de victoire des masses serviles sur l'armée napoléonienne, poser la question en ces termes en Haïti risque de créer des quiproquos. Un quiproquo qui pourrait ouvrir le

débat. Le lecteur haïtien doit comprendre que, dans les Antilles françaises, plus précisément, cette manière de poser la question a toute sa pertinence.

Le geste de Dorismond s'ouvre sur deux trajectoires : d'une part, celle d'une anthropologie politique qui jette la fondation de sa politique diverselle à venir ; d'autre part, celle d'une philosophie politique qui se

manifeste par le désir persistant d'interroger des conditions d'émergence de cette émancipation entravée des peuples caribéens, pris dans les rets des héritages de l'esclavage. Cette tension fait la beauté du livre de Dorismond. Il revient au lecteur de donner vie à ces pistes ouvertes par le geste du philosophe.

pp. xxviii-xxx

Impact du séisme du 14 août 2021 sur le patrimoine des Départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes d'Haïti

Rapport de mission d'une équipe du laboratoire LADIREP 4- 11 septembre 2021

Jerry Michel*, Joseph Sony Jean** et Kesler Bien-Aimé***



Un nombre incalculable de biens patrimoniaux, sites historiques, paysages culturels, vestiges coloniaux, musées, institutions culturelles, écoles, bibliothèques, centres d'archives, pratiques culturelles, expressions artistiques, ont souffert gravement ou ont été irrémédiablement détruits lors du séisme de magnitude 7.2 qui a frappé la grande région sud d'Haïti le samedi 14 août à 8h30 A.M, plus précisément les départements de la Grand-Anse, des Nippes et du Sud. En réponse aux importants dégâts survenus dans ces Départements par le séisme du 14 août 2021, le laboratoire LADIREP de l'Université d'État d'Haïti (UEH) a déclenché une mission



d'urgence composée de quatre chercheurs spécialisés dans les domaines de la photographie, de l'archéologie, de la sociologie, de l'ethnologie, du patrimoine, de la mémoire collective et des paysages culturels. La mission qui s'est déroulée du 4 au 11 septembre 2021 a été menée par une équipe pluridisciplinaire composée de Kessler Bien-Aimé (Doctorant en Ethnologie et Patrimoine, Enseignant-chercheur à l'UEH), Joseph Sony Jean (PhD en Archéologie), Jerry Michel (PhD en Sociologie, Enseignant-chercheur à l'UEH), Junior Théodore (Licencié en Histoire de l'Art et Archéologie, Finissant au programme de maîtrise Histoire, Mémoire et Patrimoine de l'UEH), et la participation tout au long de la mission de Monsieur Jean Sergo Constant, chauffeur au rectorat de l'UEH. L'équipe exprime toute sa reconnaissance au rectorat de l'UEH, au Bureau National d'Ethnologie (BNE), à Madame Michaëlle Saint-Natus de la Fondation Canez-Auguste, à la famille Chavenet (particulièrement Hans, Anaïse, François), à Ismaël, Vivens Rhuma, Alex Silé, CarmélieMontuna, Madame Michaëlle De Verteuil et Marie Bodin.

La mission avait pour objectif principal d'évaluer l'impact de la catastrophe sur le patrimoine des régions visitées, ainsi que non seulement d'identifier les besoins

urgents et les mesures immédiates de sauvegarde des biens patrimoniaux, mais aussi d'apporter des recommandations à l'État haïtien pour mieux anticiper de tels événements, et de proposer des pistes d'amélioration pour augmenter les capacités de résilience des sites patrimoniaux et de la population qui réside dans leur parage. Il s'agissait aussi de savoir comment les acteurs du patrimoine ont intégré, à différents niveaux, la gestion des catastrophes, soit en adoptant de nouvelles mesures de protection, soit en prévoyant des mécanismes et des structures spécifiquement dédiées à la connaissance et à la sauvegarde des biens patrimoniaux menacés et affectés. Les dégâts se sont faits de manière relativement rapide et, sur le plan matériel, ceux-ci ont causé des dommages non négligeables sur le patrimoine des localités affectées. On a évalué les enjeux politiques, environnementaux, sociaux, économiques, culturels et identitaires soulevés par la confrontation du patrimoine aux dégâts causés par les catastrophes en Haïti. Les questions en jeu ont été portées sur les usages, les pratiques et les acteurs en jeu dans ces situations de crise ; il s'agissait finalement d'explorer les réactions sociales, les récits ainsi que les émotions patrimoniales relatives aux lieux de mémoire affectés par les risques naturels en Haïti. Les explorations et prospections se sont

limitées, par nécessité, à certaines zones en raison du temps imparti, des difficultés d'accès, de l'incertitude au sujet de la fragilisation des infrastructures routières, hôtelières et de la dissémination des localités.

Pour collecter les données, nous avons mis en évidence l'approche collaborative avec des membres des communautés pour visiter et documenter certains sites historiques et naturels. Il s'agissait généralement de constater l'état des monuments historiques, des anciennes habitations coloniales, des églises, des cimetières, des cascades d'eau, des rivières, des écoles et d'anciens ponts et canaux après le séisme. Des visites des sites affectés pendant le séisme dans des villes incluant les Cayes, l'Asile, Camp Perrin, Jérémie et Abricots ont été effectuées. Lors de ces visites de nombreuses photographies ont été prises (voir fig. 1). Nous avons utilisé le GPS (Global Position System) pour géo-référencer certains sites documentés. Dans le but d'appréhender la signification relative aux dégâts sur le patrimoine en temps d'urgence, nous nous sommes entretenus avec des habitants des régions prospectées. Nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens semi-directifs. Les entretiens enregistrés ont été réalisés avec le consentement oral de chaque personne interviewée.



Figure 1 : Églises et anciennes maisons affectées par le séisme. A et B : Cayes ; C et D : Jérémie

Au-delà des prospections réalisées dans des régions touchées par le séisme en collaboration avec des populations environnantes des sites patrimoniaux, nous étions aussi intéressés aux perturbations qui impactent les pratiques culturelles immatérielles et les industries culturelles des différentes régions. Les séismes représentent une menace à l'existence même de notre patrimoine physique et matériel. Ils peuvent priver les communautés de ressources essentielles leur permettant d'exercer leurs droits culturels, de développer leurs capacités de créativité et de résistance, et de dialoguer par-delà leurs différences en partageant leurs mémoires collectives pour vivre ensemble et construire l'avenir.

Outre l'évaluation des dommages et des pertes qui traditionnellement constituent la partie centrale d'une telle évaluation, une analyse des besoins en relèvement du patrimoine des localités affectées a permis de mettre en place une stratégie compréhensive de renforcement communautaire qui vise à intégrer et à engager les communautés locales dans la protection et la gestion du patrimoine dans les stratégies de reconstruction du pays.

En effet, partout l'absence d'une volonté ferme de l'État haïtien de travailler à la sauvegarde du patrimoine national contribue à sa fragilisation. Nous avons noté

également l'impact considérable sur la vie sociale et économique des communautés locales de la perte de repères essentiels, particulièrement les églises et les temples du vodou. Des conseils spécifiques ont été également proposés pour traiter le traumatisme des victimes par des initiatives psychosociales basées sur la culture et le patrimoine. Une vingtaine d'entretiens non-structurés récoltant des narrations en rapport aux pratiques culturelles des habitants ont permis de mieux préciser les effets du tremblement de terre sur les activités culturelles de ces lieux déjà impactés par les crises socio-économiques auxquelles fait face le pays.

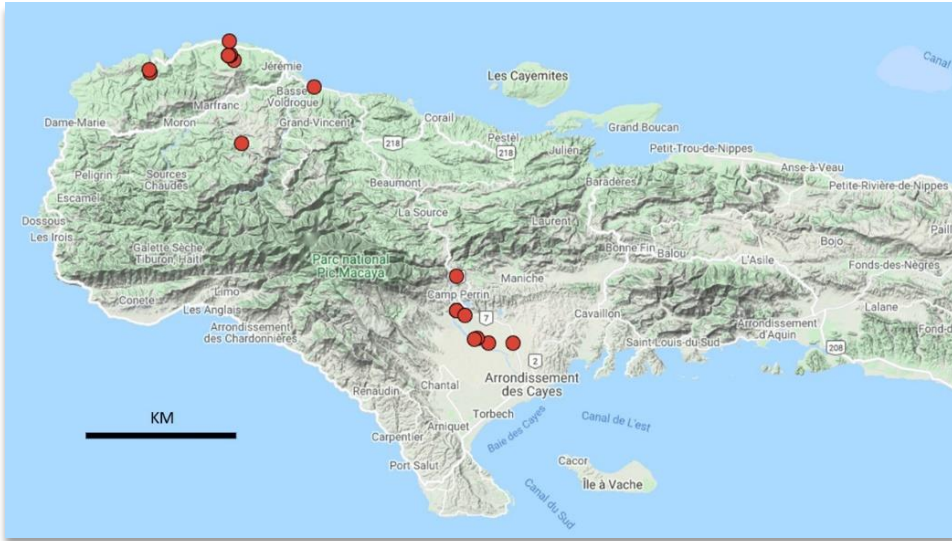


Figure 2 : Cartes des sites visités

Les observations nous ont permis de conclure que le patrimoine doit être placé au cœur des stratégies de reconstruction et de relèvement après les risques naturels dans le pays. De plus, nous avons observé que le patrimoine constitue un facteur essentiel de résilience, d'identification, de réconciliation et de cohésion sociale pour les régions et leurs habitants. Et d'ailleurs, un processus de reconstruction qui ne priorise pas le patrimoine risque de perturber encore davantage le tissu physique, environnemental, social, culturel et identitaire. De ce fait, nous avons mis en avant le rôle fondateur du patrimoine et la nécessité, pour la réussite des efforts de reconstruction après une catastrophe, d'intégrer les biens patrimoniaux dans l'évaluation des dommages et des besoins, de même que dans la formulation, le financement et l'exécution des politiques et des stratégies.

Fort des constats relatifs aux différents risques naturels (séismes, cyclones et changement climatique) auxquels Haïti est exposé, l'équipe de la mission a proposé la création au sein de l'Université d'État d'Haïti d'une cellule d'intervention sur le patrimoine en temps d'urgence. Cette structure viserait à renforcer la capacité professionnelle des étudiant-e-s, des communautés locales, des associations, des institutions patrimoniales, des gestionnaires et des spécialistes du patrimoine à prévenir, atténuer et surmonter la perte de patrimoine en situation d'urgence. Cette cellule d'urgence préconiserait l'intégration de la sauvegarde du patrimoine dans l'action humanitaire, les stratégies de sécurité et les processus de renforcement de l'État de droit et du respect des libertés individuelles et collectives, y compris en tirant parti de la capacité du patrimoine à renforcer la résilience et à

accompagner le relèvement des communautés locales. Il s'agirait de former des personnels pour réduire les risques pour le patrimoine en apportant les premiers secours. Sur le long-terme, cette cellule réaliserait des séminaires et des ateliers de formation au profit d'étudiant-e-s de l'UEH et d'autres centres universitaires ainsi que des cadres d'institutions publiques et privées qui intégreraient la cellule d'urgence d'intervention sur le patrimoine en Haïti. Cette cellule aurait aussi pour tâche de sensibiliser et de partager des connaissances avec les communautés locales qui constitueront des brigades communautaires d'interventions sur le patrimoine dans des contextes d'urgence. Il s'agirait de saisir l'opportunité de faire un plaidoyer vibrant auprès des décideurs nationaux, de la communauté internationale, et de la société civile de ne jamais plus reproduire ou laisser sans attention les vulnérabilités qui peuvent causer autant de dégâts sur le patrimoine national. De plus, cette cellule collaborerait avec les communautés locales, les gestionnaires, les autorités gérantes des sites patrimoniaux (en particulier l'ISPAN et le BNE) et des biens culturels pour réduire les risques qu'encourent les patrimoines en lien aux risques naturels et aux crises politiques et sociales.

Fiche technique du laboratoire LADIREP

Identifiant :	L Angages D iscours RE présentation (LADIREP)
Etablissement de rattachement :	Université d'Etat d'Haïti (UEH)
Affiliation :	Laboratoire habilité de l'Ecole doctorale SHS de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), affilié au Collège Doctoral d'Haïti (CDH) par décision du 25 mars 2015 du Conseil Scientifique dudit collège
Implantation :	Faculté d'Ethnologie 10, Rue Magloire Ambroise HT-6110 Port-au-Prince, Haïti
Téléphone :	+509 2262 2000 Ext. 2222
E-mail :	ladirep@ueh.edu.ht
Site web :	http://ladirep.ueh.edu.h/
Domaines de recherche :	Anthropologie sociale, philosophie, psycho-sociologie, sociologie.
Axes et équipes de recherche :	Axe1 « Socialisation, Cognition et Langage » ; Axe 2 « Dynamiques sociopolitiques, Productions du savoir anthropologique et Circulation des idées » ; Axe 3 « Cultures, Identités, Mémoires, Patrimoines et Tourisme ».
Conseil du laboratoire :	Jhon Picard Byron (directeur), Edelyn Dorismond, Lenz Jn-François, Lukinson Jean (responsables d'axes), Pierre Maxwell Bellefleur (Secrétaire), Jean Evenson Lizaire (Membre), Mickelson Célestin (représentants des doctorants au Conseil)
Membres titulaires :	Jhon Picard Byron (FE), Marc-Félix Civil (FMP), Edelyn Dorismond (CHCL), Lenz Jn-François (FASCH), Lukinson Jean (CHCL), Jean Waddimir Gustinvil (ENS), Odonel Pierre-Louis (ENS). Membres chercheurs : Pierre Maxwell Bellefleur (CHCL), Kesler Bien-aimé (IERAH), Raynold Billy (FASCH), Jean Yves Blot (FE), Jean-Jacques Cadet (ENS), Mislou Dexai (FE) Jean Michel Gabriel (FE), Jean Evenson Lizaire (FASCH), Jerry Michel (FE), Carole Sassine (FASCH), Theuriet Direny (FE)
Doctorants :	Mickelson Célestin, Pierre Valéry Béliard, Rodady Gustave, Jonel Gustave, Marie-Claire Reid, Edisson Dorisca.
Administratifs :	Marc-Manuel Flimerlus (Webmestre, RUEH), Flaire Joseph (Secrétaire, FE), Elvina Joseph (comptable, FE).
Partenaires :	Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL), URMIS/IRD

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Jonel Gustave, Ronald Jean-Jacques, Lukinson Jean, Marc-Félix Civil, Odonel Pierre-Louis, Marie-Claire Reid, Jean Waddimir Gustinvil, Jerry Michel, Joseph Sony Jean, Kesler Bien-aimé.

Conseil de rédaction :

le Conseil de laboratoire

Graphiste :

Mackenson Vernet

Parution :

février 2022